

## Ténèbres et éclairs

André Dudemaine

---

Numéro 145, décembre 2009, janvier 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62740ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

24/30 I/S

ISSN

0707-9389 (imprimé)

1923-5097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Dudemaine, A. (2009). Ténèbres et éclairs. *24 images*, (145), 42–43.

# TÉNÈBRES ET ÉCLAIRS

par André Dudemaine

S'IL FUT RELEVÉ DANS LA PRESSE QUE LE COURT MÉTRAGE *L'AMENDEMENT*, réalisé par Kevin Papatie, Algonquin de Kitcisakik, fut choisi par Denys Arcand pour accompagner en salle *L'âge des ténèbres* lors de sa sortie au Québec, il ne se trouva personne pour chercher à expliquer la raison d'un tel choix. On peut supposer que la plupart des critiques ont dû considérer que c'était là simplement un geste de la part d'un cinéaste reconnu et honoré vis-à-vis d'un débutant, et que, face à la magnanimité du prince, la discrétion demeure de mise y compris dans les médias ; dans un tel contexte, en effet, le commentaire peut s'avérer embarrassant autant pour le donateur, qui pourrait sembler avoir délibérément recherché les applaudissements de la galerie, que pour le récipiendaire, potentiellement objet de plus de générosité désintéressée que de reconnaissance véritablement méritée.



Le choix de Denys Arcand de placer devant son film *L'âge des ténèbres* le court métrage de Kevin Papatie *L'amendement* apparaît comme un heureux jumelage.

Ce point de vue est déficient à au moins deux égards. *Primo*, c'est sous-estimer l'esprit méthodique de Denys Arcand, qui bâtit son œuvre selon une structure discursive entièrement assumée (c'est d'ailleurs ce qui en fait pleinement un auteur); cette logique s'appliquera à l'ensemble des choix cinématographiques du cinéaste, y compris à la distribution. *Deuzio*, même en admettant momentanément l'improbable hypothèse selon laquelle le couple oscarisé, saisi d'une poussée subite d'instinct paternel, eût été en passe d'élire

un poulain pour accompagner son dernier long métrage dans son très médiatisé tour de piste, le questionnement sur le choix d'un tel court métrage d'accompagnement (plutôt qu'un autre) conserverait évidemment toute sa pertinence; d'autant plus que, devant le boum de la production de courts métrages auquel on assiste ces dernières années, les œuvres méritoires se présentent en grand nombre à la récolte des palmes et lauriers.

Enfin, un troisième argument, décisif, peut venir clore cette discussion. Sachant que le réalisateur de *Jésus de Montréal*

refuse systématiquement de faire partie des nombreux jurys où il est convié à siéger, disant qu'il ne se voit pas en train de juger du travail des autres, on comprend alors qu'il ne saurait être question d'une telle chose qu'un concours Denys Arcand.

Accordons donc le mérite aux programmeurs du Festival international d'Abitibi-Témiscamingue d'avoir les premiers senti la pertinence d'associer *L'amendement* au dernier Arcand. En effet c'est lors de la présentation des deux films au Théâtre du cuivre, dans le cadre de cet événement,

que Denys Arcand et Denise Robert ont décidé que le court métrage de Kevin Papatie coïncidait si bien avec le propos de *L'âge des ténèbres* qu'il fallait que ce jumelage, éphémère par nature, se poursuivît jusque dans les cinémas où leur film allait bientôt sortir.

Dans les festivals, on s'efforce de placer les courts métrages en accompagnement d'un moyen ou d'un long métrage qui constituera, lui, le programme principal de la séance. Un certain souci de cohérence, l'auteur de ces lignes en sait quelque chose, guidera le programmeur; mais, ces divers films n'ayant pas été conçus pour s'emboîter les uns les autres comme des poupées russes, il faut souvent chercher au-delà des évidentes similitudes pour arriver à arrimer entre elles des œuvres forcément disparates. Mais parfois, ô miracle, ça tombe pile. Osons donc parler du miracle de Rouyn-Noranda et de l'illumination qui s'en suivit, et poursuivons dans l'exégèse du phénomène.

Quel est donc cette chose qui relie le court film de Papatie et le long d'Arcand qui a eu l'effet d'une révélation si fulgurante sur ce dernier qu'il décida derechef, en accord parfait avec la productrice présente à ses côtés, que *L'amendement* constituait l'avant-propos tout trouvé à *L'âge des ténèbres*?

D'abord, il s'agit chez Papatie d'un regard presque clinique sur un phénomène de perte culturelle : la disparition progressive de la langue algonquaine alors que les enfants de Kitcisakik sont envoyés à Val d'Or pour terminer leur éducation secondaire dans un milieu francophone. Le portrait succinct de plusieurs personnages représentant des générations successives d'Algonquins démontre chez eux un glissement progressif vers l'incapacité à parler leur propre langue au profit de celle du groupe dominant. Il y a là le déclin d'un empire du sens, enraciné dans la psyché des descendants des occupants millénaires de la terre d'Amérique, sous l'effet d'une mécanique sociale qui, dans sa marche indifférente, broie inéluctablement les traditions ancestrales de tout un peuple. Cette hauteur de vue sur un cycle historique est précisément celle qu'affectionne Arcand, plus particulièrement encore depuis sa splendide morosité posttréférendaire. Cette parenté du regard

a certainement été remarquée par Arcand lors de sa soirée abitibienne.

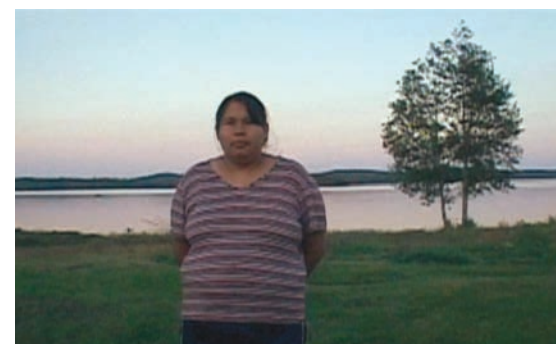
Godard disait que la représentation de l'Holocauste dans toute son horreur serait de voir des employés de bureau comptabiliser les morts comme s'il s'agissait de produits manufacturés. Cet indifférence de l'homme du quotidien qui continue, imperturbable, à faire fonctionner les machines impériales avec la bonne conscience du devoir accompli est là quelque chose qui fascine Arcand et qui, sous son œil froid d'observateur détaché, éveille une colère qui ne s'est pas vraiment apaisée avec le temps. Le moraliste s'étonne de voir fonctionner admirablement bien cette cheville ouvrière, lien opérationnel entre les phénomènes structureaux qui font l'histoire et les individus les plus insignifiants des fourmilières bureaucratiques de l'État, de l'armée ou des grandes corporations.

Or voici Kitcisakik, village où les habitations ne sont pas branchées sur le réseau électrique national alors que le monopole Hydro-Québec (et donc directement l'État) opère à grands profits sur l'Outaouais voisin une centrale dont le bassin inonde les territoires de chasse ancestraux des Algonquins; où les enfants sont systématiquement déplacés vers des familles d'accueil pour parfaire leur scolarité tandis qu'Hydro-Québec finance largement des écoles privées pour les enfants bien nantis des quartiers huppés de Montréal; où les maisons sont de simples cabanes mal chauffées pendant que le programme de commandites d'Hydro-Québec octroie 900 000 \$ au festival Montréal en Lumières (qui serait, sous cet éclairage, un pur produit de l'âge des ténèbres !). Voilà une réalité aberrante maintes fois illustrée et dénoncée (y compris, plus récemment, dans *Le peuple invisible*) et qui fait maintenant partie de l'image du Québec à force de films et de reportages. Les Jean-Marc Leblanc ne manquent pas en ce pays et la plupart n'ont pas les sursauts de conscience du héros de *L'âge des ténèbres*. C'est ce triste et révoltant constat, en filigrane dans le court métrage du jeune vidéaste algonquin, qui rejoint les préoccupations du cinéaste moraliste.

Incidemment, Kevin Papatie vient de livrer un nouveau court métrage, *Nous sommes*, dans le cadre du Festival du nouveau cinéma, l'un des films tout frais sortis des pérégrinations estivales de Wapikoni

mobile. Il s'agissait d'un montage d'images qu'il a tournées lors d'un voyage au Mexique. « J'y ai trouvé des frères, dit-il, et ils m'ont inspiré » : cela dit en parlant des combattants zapatistes.

Serait-ce finalement l'auteur d'*On est au coton* qui s'est trouvé une parenté de cinéaste avec Kevin Papatie? 📺



*L'amendement* de Kevin Papatie